

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 28 avril 2026, s'est réuni à Aurillac Agglomération le **4 mai 2026** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick CASAGRANDE.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 63

Nombre de conseillers absents à la séance : 1

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 4

Nombre de conseillers suppléés : 1

ETAIENT PRÉSENTS :

Patrick CASAGRANDE, Patrick BOISSET, Isabelle LANTUEJOL, Aymeric FAIVRE, Bernadette GINEZ, Louis ESTEVES, Audrey CORNET-VARGAS, Philippe FABRE, Catherine MANHEVAL, Christian POULHES, Céline MAS, Jean-Pierre CAVANIE, Stéphanie ROUCHET, Michel ANDRIEU, André ARNAL, Jean-François BARRIER, Didier BERGERON, Isabelle BERGHEAUD, Nathalie BESSIERES, Emmanuel BILLOUX, Nicolas BONNET, Jean BOUNIOL, Edwige CAMBOU-FREYSSAC, Mélissa CLEMENT, Nathalie CLUSE, Laurent COURCHINOUX, Natacha DELFAU, Patrick DELORT, Emmanuel ESTEVES, Sylvain FONTALIVE, Robert FONTUGNE, Stéphane FRECHOU, Nathalie GARDES, Frédéric GODBARGE, Evelyne LADRAS, Dominique LAVIGNE, Thierry LEYMARIE, David LOPEZ, Léa MARRE, Magali MAUREL, Philippe MAURS, Maryline MONTEILLET, Jean-Paul NICOLAS, Gilbert NUMITOR, Marie-José ORTIGUES, Jean-Pierre PICARD, Gérard PRADAL, Sébastien PRAT, Jean-Louis PRAX, Jean-François RAMOND, Georges RAMOS, Caroline REVEILLOU, Marie-Agnès ROCH, Geneviève ROLLAND, Benjamin ROUME, Valérie RUEDA, Djouma SALMI, Hervé SEGUIS, Valérie SEMETEYS, Marie-Hélène SERONIE, Sandrine TAILLEFER-PATRIER, Jean-Luc TOURLAN, Julien VIDALINC

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Jean-Luc DONEYS (représenté par Valérie SEMETEYS), Dominique FABREGUES (représenté par Bernadette GINEZ), Laurent MARTRES (représenté par Stéphanie ROUCHET), Didier VAILLE (représenté par Audrey CORNET-VARGAS)

ETAIT ABSENT(E) :

Roger BARRIER

Monsieur Nicolas BONNET a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2026_077 : ADMINISTRATION GENERALE / SEM SEBA 15 (SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DU BASSIN D'AURILLAC) - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANT(E)S PERMANENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU(DE LA) REPRÉSENTANT(E) PERMANENT(E) AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

Rapporteur :

La Société Anonyme « SEBA 15 » est constituée sous la forme d'une Société d'Économie Mixte Locale au capital de laquelle Aurillac Agglomération est actionnaire. A ce titre, Aurillac Agglomération dispose de représentants au sein des instances de la SEBA 15.

Ces représentants sont désignés conformément aux articles R.1524-3 à R.1524-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) pris pour l'application de l'article L.1524-5 du même code relatif aux modalités de représentation des communes, des départements, des régions et de leurs groupements au Conseil d'Administration des Sociétés d'Économie Mixte Locales.

Conformément aux statuts de la « SEBA 15 », Aurillac Agglomération est représentée au sein du Conseil d'Administration par 3 administrateurs et au sein des Assemblées Générales par 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Pour la désignation de ses représentants au sein de la Société Anonyme « SEBA 15 », aux termes de l'article L.2121-21 du CGCT, le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations et aux représentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire de procéder à un scrutin public à main levée pour la désignation de ses représentants au sein de la Société Anonyme « SEBA 15 ». Ces modalités de vote sont acceptées à l'unanimité.

Sont proposées les candidatures suivantes :

- Monsieur Patrick BOISSET,
- Monsieur Emmanuel ESTEVES,
- Madame Nathalie CLUSE,

pour assurer la représentation d'Aurillac Agglomération au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Économie Mixte Locale « SEBA 15 » ;

- Monsieur Patrick BOISSET, en qualité de titulaire,
- Madame Nathalie CLUSE, en qualité de suppléante,

pour assurer la représentation d'Aurillac Agglomération au sein des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la Société d'Économie Mixte Locale « SEBA 15 » .

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de désigner :

- Monsieur Patrick BOISSET,
- Monsieur Emmanuel ESTEVES,
- Madame Nathalie CLUSE,

pour assurer la représentation d'Aurillac Agglomération au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Économie Mixte Locale « SEBA 15 » ;

- de désigner :

- Monsieur Patrick BOISSET, en qualité de titulaire,
- Madame Nathalie CLUSE, en qualité de suppléante,

pour assurer la représentation d'Aurillac Agglomération au sein des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la Société d'Économie Mixte Locale « SEBA 15 » ;

- d'autoriser ses représentant(e)s à accepter toutes fonctions de direction qui pourraient leur être confiées et notamment celle de Président du Conseil d'Administration, ainsi que tous mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le Président du Conseil d'Administration.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Patrick CASAGRANDE

Nicolas BONNET